

## Le nouvel ambon de l'église Saint-Antoine de Bernardvillé

Jean-Luc LORBER

Le petit village de Bernardvillé<sup>(1)</sup>, niché dans un vallon au pied de l'Ungersberg, compte plus de deux cents habitants, dont, depuis plus de cinq ans, les sœurs de l'abbaye de Baumgarten. L'église du village, dédiée à saint Antoine Abbé, est le plus souvent fermée. Elle fait vingt mètres de long. Les autels latéraux sont du maître sculpteur badois Matthias Faller (1707-1791). Ils proviennent de l'ancienne église des Chartreux de Molsheim et sont classés au titre des monuments historiques.

Au début des années 2000, cette église faisait peine à voir. Mal rangée, mal entretenue, elle donnait l'impression d'être un dépôt de brocante ou un garde-meubles plus qu'un lieu de culte décent.

La fabrique de l'église, le curé et la commune étaient conscients de la situation. Ils ont procédé par petites étapes, en commençant par déplacer quelques

**Comment créer  
une œuvre  
contemporaine  
qui réussisse à  
s'harmoniser  
avec des œuvres  
anciennes ?**

objets encombrants (un poêle de chauffage, un coffre médiéval, etc.), puis en revoyant le chauffage. À l'automne 2006, avec l'arrivée du nouveau curé, la réflexion a été organisée en relation plus directe avec la

Commission diocésaine d'art sacré, ce qui n'avait pas été le cas auparavant.

C'est dans le cadre de cette réflexion que la demande de création d'un ambon est venue. On ne s'était contenté jusque-là que d'un simple pupitre en bois amovible, que l'on avait l'habitude de placer dans le chœur à quelques centimètres de l'autel, lors des célébrations. L'exiguïté des lieux ne facilitait pas le bon déroulement de la liturgie et la pratique habituelle de l'encombrement ne faisait qu'ajouter à une situation peu enviable.



BERNARDVILLÉ - M. Jean-Jacques Erny présente son travail

### Une nécessité incontournable

La visite de deux membres de la Commission diocésaine d'art sacré a donné une nouvelle orientation à la réflexion. La même Commission, lors de sa réunion du 26 novembre 2008, a entériné une nouvelle approche : elle a suggéré l'utilisation de l'autel de la Vierge pour y poser le lectionnaire (ouvert vers l'assemblée ou non). Le lecteur prendrait le lectionnaire au moment de son service à l'endroit prévu, dans le transept. L'ambon pourrait être placé à cet endroit.

La Commission diocésaine d'art sacré venait de donner au Conseil de fabrique une base de travail cohérente. La nécessité de créer un ambon paraissait comprise et acquise. Il s'agissait désormais de définir un cahier de charges et de faire des appels d'offre.

Le Conseil de fabrique a pris beaucoup de temps pour se décider. Les réunions de travail se sont succédé et aucune décision

# L'Église, un lieu de vie



© F. Maurer

BERNARDVILLÉ - Autels latéraux de Matthias Faller (XVIII<sup>e</sup> siècle) - État avant installation de l'ambon

sérieuse n'était prise ! Le curé a alors proposé de faire une visite d'investigation. Le dimanche 8 mai 2011, un petit groupe de marguilliers a visité quatre églises pour y découvrir quatre ambons remarquables choisis suivant plusieurs critères : diversité des styles de conception, des matériaux utilisés, des ateliers de création, des églises et des besoins liturgiques, des époques de création.

La commission d'enquête improvisée s'est rendue successivement à Bennwihr, Ostheim, Matzenheim et Holtzheim.

Même si la visite a contribué à élargir utilement le champ de réflexion, il a fallu néanmoins deux années supplémentaires pour parvenir à une décision.

## L'œuvre de Jean-Jacques Erny

Trois artisans d'art ont été contactés. Le Conseil de fabrique a finalement retenu l'offre de M. Jean-Jacques Erny,

qui s'était rendu plusieurs fois sur place et avait pris le temps de la concertation.

M. Erny, artisan d'art d'une longue expérience, ne connaissait pas l'église Saint-Antoine. Il a été émerveillé par les magnifiques autels latéraux de Matthias Faller.

La création d'un nouvel ambon dans un environnement aussi remarquable représentait un véritable défi pour le sculpteur : comment créer une œuvre contemporaine qui réussisse à s'harmoniser avec des œuvres anciennes aussi abouties, sans souffrir de la comparaison et, en même temps, éveiller à une plus grande perception de ces œuvres, en soulignant leur remarquable capacité d'adaptation à de nouvelles formes répondant à de nouveaux besoins ? Le dialogue de l'art contemporain avec des œuvres d'art plus anciennes est une des tendances fortes de l'art sacré de ces dernières décennies.

À Bernardvillé, la réalisation d'un nouvel ambon allait s'intégrer dans cette tendance. La petitesse de l'église, son ambiance familiale, ses espaces et ses volumes cohérents avaient séduit M. Erny. Il avait compris assez vite que l'ambon que l'on attendait de lui devait s'inscrire dans le mouvement des lignes animées des autels latéraux. Il a donc créé un ambon original, sans équivalent avec tout ce qu'il avait déjà fait. Il a assemblé quatre bois cintrés, massifs et plaqués, pour composer un fût. Il a ajouté une tablette en latté frêne et un corps ouvert vers l'arrière, posés dans le haut de ce fût. Un socle a été ajusté aux marches de l'escalier pour donner sa stature à l'ensemble.

Un premier devis présentant deux offres de réalisation a été présenté le 9 août 2013. Une réunion de travail s'est déroulée in situ, le 17 septembre 2013. Un nouveau dessin a été réalisé par l'artisan d'art, le 3 octobre 2013 (il s'agissait de donner au meuble une



# L'Église, un lieu de vie

ligne plus souple). Une nouvelle réunion de travail s'est déroulée in situ, le 9 octobre 2013. La question de la couleur a été alors abordée. M. Erny a pensé prendre un rose qui se rapprocherait de la carnation des angelots sculptés à l'arrière-plan dans l'autel. Un troisième dessin a été réalisé à la demande des commanditaires, le 30 octobre 2013 : à la ligne souple, plus accusée, ont été ajoutés deux arrondis pour s'harmoniser avec les nombreuses volutes de l'autel. À ce dessin a été joint un nouveau devis, dont le montant de 3.840 euros a été accepté par la fabrique.

À la demande du curé, les lignes du fût et de la tablette, visibles du côté de l'assemblée, ont été dorées pour entrer en harmonie avec les dorures de l'autel. Il a été également demandé à la maison Erny de réaliser un pupitre pour le lectionnaire, conformément aux recommandations de la Commission diocésaine d'art sacré. Le dessin de ce pupitre a été remis par M. Erny le 12 décembre 2013. Une réalisation récente de la maison Chéret avait servi d'exemple.

L'ambon et le pupitre ont été installés dans l'église Saint-Antoine, le 14 janvier 2014.

Ils ont été présentés et bénis lors de la célébration de la fête patronale, le dimanche 19 janvier 2014. M. Jean-Jacques Erny a présenté lui-même son travail à l'assemblée<sup>(2)</sup>.

Parallèlement, le curé a veillé à ce que les deux autels latéraux cessent d'être encombrés par des luminaires inesthétiques et des plantes vertes inadéquates. Il a donc offert quatre chandeliers réalisés par la maison Chéret de Paris à la paroisse, ces chandeliers étant placés sur les deux tables d'autel pour encadrer deux objets plus importants : le pupitre pour la Parole de Dieu sur l'autel de la Vierge et une croix d'autel sur l'autel de saint Antoine.

Le nouvel ambon est utilisé régulièrement depuis la célébration festive du 19 janvier 2014. La réception de ce meuble liturgique n'est pourtant pas encore pleinement acquise.

Quand l'ambon est utilisé, l'adhésion de l'assemblée à la Parole de Dieu est immédiatement soulignée. Quand le célébrant prêche à l'ambon lors des célébrations importantes de la vie chrétienne, comme les mariages ou les funérailles, sa proximité avec les familles est toujours appréciée. Mais tous les célébrants de passage à l'église ne sont pas sensibles à cet aspect. Leurs hésitations n'aident pas les fidèles à regarder le lieu de la proclamation de la Parole de Dieu comme le lieu de la présence réelle du Christ. C'était pourtant la position du Concile<sup>(3)</sup> !

Le manque d'intelligence de la liturgie fait que les règles liées à l'art de célébrer ne sont encore qu'imparfaitement reçues et comprises.

Une pastorale de l'initiation à l'art de célébrer reste à inventer dans beaucoup de paroisses en Alsace.

(1) Nos lecteurs avisés ne confondront pas le Bernardvillé de cet article avec le Bernardswiller du canton d'Obernai !

(2) M. Jean-Jacques Erny a pris sa retraite à l'automne 2014. M. Franck Müller, artisan d'art agréé, lui a succédé.

(3) « Le Christ [...] est là présent dans sa parole, car c'est lui qui parle tandis qu'on lit dans l'Église les Saintes Écritures » (*Constitution sur la sainte Liturgie*, n° 7).



## Vient de paraître

### Tout ce qui fait le Ciel

Maîtrise de la cathédrale de Strasbourg

Ce programme de polyphonies a capella parcourt les entrelacs de l'écriture polyphonique depuis le motet à deux voix, jusqu'aux doubles chœurs à huit et



neuf voix, pour atteindre la lumière radieuse des festons qui se tissent au croisement des voix. Un chemin de lumière qui va et vient entre maîtres anciens de la Renaissance et compositeurs modernes. L'éclat et la pureté des voix d'enfants du chœur maîtrisien de la Cathédrale de Strasbourg transcendent toute obscurité et apaisent en l'âme toute ténèbre.

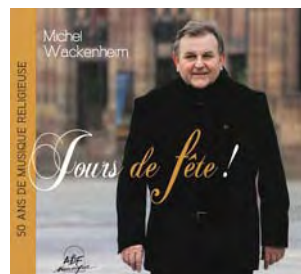
Oeuvres de Victoria, Lassus, Kodaly, Pärt, Allegri et Tallis.

Renseignements et commandes :  
[ecole.maitrisienne@gmail.com](mailto:ecole.maitrisienne@gmail.com)

### Jour de fête !

50 ans de musique religieuse

Depuis cinquante ans, Michel Wackenheim œuvre au service de la musique religieuse (liturgie, catéchèse, éveil à la foi, chanson chrétienne). Pour marquer cet anni-



versaire, il a choisi vingt-cinq chants, certains déjà anciens, d'autres plus récents. Il les propose comme un tableau représentatif de son œuvre. Pour bien marquer sa gratitude aux auteurs de textes et aux arrangeurs avec lesquels il travaille depuis de si longues années, il a tenu à interpréter lui-même presque tous ces chants, accompagné de musiciens et de chœurs divers.

[www.adf-bayardmusique.com](http://www.adf-bayardmusique.com)